



Inscription Préscolaire

Votre enfant doit avoir eu ou aura 5 ans au plus tard le 30 septembre de l'année en cours pour pouvoir commencer la maternelle.

Les inscriptions pour les nouvelles maternelles se font habituellement au mois de janvier. Les informations sont diffusées sur le site internet du Centre de service scolaire et dans les journaux de quartier. Les prochaines inscriptions pour les enfants de la maternelle se feront au mois de janvier 2025.

Les documents suivants sont requis pour procéder à l'inscription de votre enfant :

Pour les enfants nés au Québec :

- ❖ Certificat de naissance du Québec, seulement l'original sera accepté.
 - Le grand format vous est demandé.
- ❖ Deux preuves d'adresses. Ex : bail, facture, papier gouvernemental.

Pour les enfants qui ne sont pas nés au Québec :

- ❖ Le certificat de naissance original de votre pays. Si le document n'est pas en français vous devrez avoir une traduction soit en français ou en anglais.
- ❖ Les papiers d'immigrations original de l'enfant et de ses parents.
- ❖ Deux preuves d'adresses. Ex : bail, facture, papier gouvernemental

Vous pouvez communiquer en tout temps avec le secrétariat au 514-321-9234 pour plus d'informations.